

TARIFS 2025

(Pour les nouveaux résidents à partir du 01/11/2025)

HEBERGEMENT – Pour les résidents « payants » à compter du 01/11/2025

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

- Le tarif hébergement : 67.68 € + 20.98 € Dépendance Gir 1/2 : 88.66€

- Le tarif hébergement : 67.68 € + 13.32 € Dépendance Gir 3/4 : 81 €

Le tarif hébergement : 67.68 € + 5.65 € Dépendance Gir 5/6 : 73.33 €

Tarif réservation : 59.24 €

HEBERGEMENT - Pour les résidents « à l'Aide Sociale »

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

Le tarif hébergement : 61.53 € + 20.98 € Dépendance Gir 1/2 : 82.51 €
Le tarif hébergement : 61.53 € + 13.32 € Dépendance Gir 3/4 : 74.85 €
Le tarif hébergement : 61.53 € + 5.65 € Dépendance Gir 5/6 : 67.18 €

Tarif - 60 ans : 80.65 € par jour Tarif accueil de jour : 30.76 €

Pour les entrées en hébergement permanent vous devrez verser <u>un mois d'avance</u> au Trésor Public de THIERS :

Une provision d'entrée (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : 2 098.08 € soit 31 jours à 67.68 €

EN CAS D'HOSPITALISATION

Forfait hospitalier : 20 €

Forfait hospitalier psychiatrique : 15 €

A partir du 4^{ème} jour : Minoration du GIR 5-6 + forfait hospitalier

AUTRES TARIFS

En cas d'absence pour motif personnel :

A partir du 4^{ème} jour : 59.24€ par jour (soit le tarif hébergement 67.68€ moins 2 fois le minimum garanti qui est à 4.22 € au 1^{er} Janvier 2025)¹ jusqu'à 30 jours maximum

Pécule en cas d'Aide Sociale : 124 € / mois au 1^{er} Janvier 2025

¹ Conformément à l'article Article I - 53 du Règlement Départemental d'Aide Social du Puy-de-Dôme du 13 mars 2017